PORTRAIT DE LA COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN

SON TERRITOIRE

La Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) offre des services éducatifs à la population des villes de Brossard, de Saint-Lambert et de Longueuil (arrondissements de Greenfield Park, de Saint-Hubert et du Vieux-Longueuil).

SES ÉLÈVES

La CSMV accueille chaque année plus de 30 000 élèves, ce qui la positionne parmi les plus grandes commissions scolaires au Québec.

De façon générale, la clientèle issue de l'immigration représente près de 40 % de la population scolaire et provient de 80 pays.

SITUATION SOCIOÉCONOMIQUE DE SA CLIENTÈLE

Les écoles de la CSMV présentent des écarts importants en ce qui a trait à la défavorisation : plusieurs écoles primaires ont un indice de défavorisation élevé de 8, 9 ou 10 (milieux socioéconomiques défavorisés), alors que certaines autres affichent un indice de défavorisation très faible de 1, 2 ou 3 (milieux favorisés).

SES RESSOURCES HUMAINES

La CSMV regroupe plus de 4 000 employés, ce qui en fait un employeur important sur le territoire. Qu'ils œuvrent ou non auprès des élèves, tous les membres du personnel ont à cœur leur réussite et travaillent à leur offrir des services éducatifs de première qualité.

SON OFFRE DE SERVICES

Éducation préscolaire 4 ans

La maternelle 4 ans, qui s'implante progressivement au primaire, vise les écoles ayant une cote très élevée de défavorisation.

La classe de stimulation précoce est accessible aux élèves de 4 ans vivant avec un handicap selon les critères définis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Le programme Passe-Partout est offert selon différentes modalités définies par le ministère dans certaines écoles ciblées de milieux défavorisés. Il a une double mission : accompagner les parents dans leur participation active à la réussite de leur enfant et aider les enfants à s'intégrer avec harmonie au milieu scolaire.

Éducation préscolaire 5 ans

Le programme du préscolaire 5 ans est offert à tous les enfants du territoire.

La formation générale des adultes est offerte aux personnes âgées de 16 ans ou plus. Différents services sont accessibles : alphabétisation et présecondaire, cours de niveau secondaire, francisation, études à distance, des formations visant l'intégration ou marché du travail ou l'intégration sociale, et de la formation pour les adultes ayant des besoins particuliers.

Formation professionnelle

La formation professionnelle est offerte aux personnes souhaitant obtenir une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP). Près d'une quarantaine de programmes à temps plein sont offerts. La population peut également bénéficier de cours à temps partiel.

Formation générale des adultes

La formation générale des adultes est offerte aux personnes âgées de 16 ans ou plus. Différents services sont accessibles : alphabétisation et présecondaire, cours de niveau secondaire, francisation, études à distance, des formations visant l'intégration ou marché du travail ou l'intégration sociale, et de la formation pour les adultes ayant des besoins particuliers.

SERVICES À LA CLIENTÈLE SCOLAIRE

La Commission scolaire Marie-Victorin offre aussi, selon certaines modalités, des services tels que le service de garde, la surveillance pendant la période du dîner à l'école, des services de restauration et de transport.

Enseignement primaire et enseignement secondaire

L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire sont offerts à tous les élèves qui résident sur le territoire de la Commission scolaire Marie-Victorin. Ces renseignements sont dispensés en conformité avec le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire et avec les programmes prévus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Des écoles pour tous les goûts

Nos écoles offrent un enseignement général ainsi qu'une variété de projets pédagogiques particuliers dans divers domaines (anglais, sport, musique). On trouve également des écoles aux fins d'un projet particulier (musique et éducation internationale) desservant la clientèle sur tout le territoire de la Commission scolaire Marie-Victorin, des écoles de secteur avec un projet pédagogique particulier (école innovatrice) et des classes d'accueil pour les clientèles ayant des besoins particuliers en matière de francisation. Des écoles spécialisées font également partie de la Commission scolaire, et parmi elles certaines ont une vocation régionale, c'est-à-dire qu'elles accueillent de la clientèle d'autres commissions scolaires ayant des besoins spécifiques. Notons que la CSMV offre également aux élèves du secondaire, des cours d'été.

SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES

La Commission scolaire Marie-Victorin offre aux élèves qui y ont droit, en vertu des régimes pédagogiques applicables, différents services complémentaires. Ceux-ci ont pour but de favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages. Conformément au Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, la Commission scolaire s'est dotée d'un programme pour chaque service éducatif complémentaire :

- Programme de services de soutien;
- Programme de services de vie scolaire;
- Programme de services d'aide à l'élève;
- Programme de services de promotion et de prévention.
- Programmes de services de promotion et de prévention.

Ces quatre programmes mobilisateurs incluent les services suivants :

- promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;
- éducation aux droits et aux responsabilités;
- animation sur les plans sportif, culturel et social;
- soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire;
- information de orientation scolaires et professionnelles;
- psychoéducation;
- psychologie;
- orthopédagogie;
- orthophonie;
- santé et services sociaux;
- éducation spécialisée;
- animation spirituelle et engagement communautaire.

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES

La Commission scolaire Marie-Victorin est administrée par un Conseil des commissaires qui participe à la définition de ses orientations et de ses priorités.

Le commissaire informe le Conseil des commissaires des besoins et des attentes de la population de sa circonscription ou de son milieu. Il veille à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par la commission scolaire et s'assure de la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières.

Comme membre du Conseil, le commissaire est appelé à prendre plusieurs décisions, notamment sur le budget annuel, le taux de taxation, le plan d'organisation scolaire, la répartition des services éducatifs et le plan de répartition et de destination des immeubles, le plan stratégique de la commission scolaire, les politiques et les règlements, le calendrier scolaire et les contrats de transport.

Le Conseil des commissaires rassemble des personnes impliquées dans leur communauté et actives auprès d'organismes qui poursuivent des objectifs connexes à l'éducation : santé, sport et loisir, culture, etc.

Ensemble, les commissaires se sont engagés à représenter la population et à faire les bons choix dans les dossiers locaux visant l'éducation des jeunes et des adultes.

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN

AGIR SUR DEMAIN www.csmv.qc.ca

CARTE DU TERRITOIRE

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN

Instruire, socialiser et qualifier!

La commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la présente Loi et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. La commission scolaire a également pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population, et de contribuer, dans la mesure prévue par la Loi, au développement social, culturel et économique de sa région.

Imprimé avec de l'encre végétale sur papier recyclable.
100%
CO-03-01_publications 2014

Pour plus d'information :
13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil, 450 670-0730
www.csmv.qc.ca
csmarievictorin

Écoles préscolaires et primaires

		Code de la bâtisse	École	Ville ou arrondissement	Adresse	Référence sur la carte	Circonscription électorale (1)	Téléphone
1	Adrien-Gamache	2575, rue Lavallée, Longueuil	450 468-3402	5	E-4			
2	Armand-Racicot	965, rue Saint-Thomas, Longueuil	450 670-5470	5	D-3			
5	Bourgeoys-Champagnat	2180, rue Bréboeuf, Longueuil	450 674-6420	4	E-4			
6	Carillon	1560, rue Laurier, Longueuil	450 674-3210	5	D-3			
7	Charles-Bruneau	3010, boul. Napoléon, Brossard	450 676-9285	11	K-5			
8	Charles-Le Moyne	2505, rue Cosbert, Saint-Hubert	450 678-0078	8	G-7			
9	Christ-Roi	3000, rue Dumont, Longueuil	450 674-7062	4	F-5			
17	D'Iberville	5055, rue Redmond, Saint-Hubert	450 678-0145	9	H-6			
32	de la Mosaïque	6905, boul. Marcouvrel, Saint-Hubert	450 676-3101	9	I-8			
13	De Mérancourt	3675, rue Cosbert, Saint-Hubert	450 678-0201	9	G-7			
14	de Normandie	450, rue De Normandie, Longueuil	450 679-4650	2	D-2			
3	des Hêtres-Fleurs	1600, rue de Monaco, Saint-Hubert	450 462-3844	8	G-8			
4	des Quatre-Saisons	1820, rue Walnut, Saint-Hubert	450 678-2383	7	G-4			
16	des Saints-Anges	126, rue Logan, Saint-Lambert	450 671-8151	6	F-1			
10	du Curé-Lequin	655, rue Prévoyante, Longueuil	450 670-7581	1	E-2			
36	du Jardin-Bienville	8370, rue Cerrais, Saint-Hubert	450 678-0670	8	I-9			
60	du Tournesol	2515, rue Boulogne, Longueuil	450 674-9145	4	E-4			
29	École des Petits-Explorateurs	1711, rue Bourassa, Longueuil	450 616-8035	5	E-3			
60	du Tournesol	2515, rue Boulogne, Longueuil	450 674-9145	4	E-4			
75	André-Laurendeau	7450, boul. Cousineau, Saint-Hubert	450 678-2080	8	H-9			
76	Antoine-Brossard	3055, boul. Rome, Brossard	450 443-0010	11	K-5			
85	École internationale Lucille-Teasdale	8350, boul. Pelletier, Brossard	450 465-6290	11	K-4			
86	École secondaire de l'Agora	482, rue Springfield, Greenfield Park	450 671-7209	7	H-4			
18	École secondaire Saint-Edmond	346, rue Hubert, Greenfield Park	450 671-6339	7	H-5			
78	Gérard-Filion	1330, boul. Curé-Poirier O., Longueuil	450 679-9100	4	F-5			
80	Jacques-Rousseau	444, boul. de Gentilly E., Longueuil	450 651-6800	5	D-3			
84	Monseigneur-A.-M.-Parent	3875, boul. Grande-Allée, Saint-Hubert	450 676-0261	7	H-4			
87	Saint-Jean-Baptiste	700, rue Duverney, Longueuil	450 679-3990	1	E-2			

Écoles et points de services# spécialisés

65	Bel-Essor	●	1250, ch. du Tremblay, Longueuil	450 468 -0833	3	D-3	
854	Centre hospitalier Charles-Lemoyne#	●■	3120, boul. Taschereau, Greenfield Park	450 466-5000 poste 2008	7	G-3	
93	École régionale du Vent-Nouveau	■	5030, rue Orchard, Saint-Hubert	450 677-2641	9	H-6	
853	Gérard-Filion Pav. de l'Entre-Rives#	●■	1251, rue Beauregard, Longueuil	450 646-6600	4	F-5	
68	École spécialisée des Remparts	●	2115, rue Gamache, Longueuil	450 468-3604	5	E-4	
69	Jacques-Ouellette	●■	1240, boul. Nobert, Longueuil	450 670-2951	4	F-5	
10	Saint-Jude	●	655, rue Prévoyante, Longueuil	450 670-5962	1	E-2	

● École primaire ■ École secondaire

Centres de formation professionnelle (CFP) et d'éducation des adultes (CEA)

91	Centre d'apprentissage personnalisé le CAP	1600, rue Bourassa, Longueuil	450 646-2391	5	E-3
76	CEA Antoine-Brossard	5885, avenue Aurèle, Brossard	450 443-0017	10	D-5
19	Centre d'apprentissage du français langue seconde Camille-Laurin	274, rue Hubert, Greenfield Park	450 443-0017 poste 6575	7	H-3
55	Centre éducatif et communautaire Sainte-Agnès	1900, rue Saint-Georges, Longueuil	450 443-0017	1	F-3
78	Annexe – CEA Antoine-Brossard	1330, boul. Curé-Poirier O., Longueuil	450 443-0017	4	F-3
15	CEA des 16-18 ans	1940, boul. Maine, Saint-Hubert	450 671-4463	7	G-4
78	CEA le Bac	1330, boul. Curé-Poirier O., Longueuil	450 679-9100	4	F-3
83	CEA LeMoyne-D'Iberville	560, rue Lemoyne O., Longueuil	450 670-3130	5	E-2
78	Annexe – CEA LeMoyne-D'Iberville	1330, boul. Curé-Poirier O., Longueuil	450 670-3130	4	F-3
57	CFP Charlotte-Tasse	2101, rue Lavallée, Longueuil	450 550-8007	5	D-4
80	CFP Jacques-Rousseau	444, de Gentilly E., Longueuil	450 651-6800	5	D-3
90	CFP Pierre-Dupuy	1150, ch. du Tremblay, Longueuil	450 468-4000	3	C-5
78	Annexe – CFP Pierre-Dupuy	1330, boul. Curé-Poirier O., Longueuil	450 468-4000	4	F-3
	Annexe – CFP Pierre-Dupuy	2525, boul. Fernand-Lefebvre, Longueuil	450 468-4000	3	B-5

Centres de services et de développement

88	Siège social	13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil	450 670-0730	2	D-2
	Centre de dév. professionnel	1180, rue Saint-Édouard, Longueuil	450 656-1450	1	F-2

(1) Les annexes sont associées au commissaire de l'établissement principal auquel ils se rattachent.

COMMISSION SCOLAIRE
MARIE-VICTORIN
Circonscriptions électorales et limites des villes et arrondissements
Limite municipale
Limite d'arrondissement
Limite de circonscription électorale
Vieux-Longueuil
LONGUEUIL
SAINT-LAMBERT
Greenfield Park
Saint-Hubert
BROSSARD
Montréal
Boucherville
Saint-Bruno-de-Montarville
Fleuve Saint-Laurent
Saint-Lambert
Saint-Hubert
Greenfield Park
Brossard
Vieux-Longueuil
Île Charon
Île Verte
Île Notre-Dame
Aéroport de Longueuil – Saint-Hubert
Marie-Victorin-de-l'Herbier
Marie-Victorin-du-Jardin
Annexe CFP Pierre-Dupuy
Saint-Romain
Gentilly (Boisé-des-Lutins)
Pierre-D'Iberville
Joseph-De Sérigny
de Normandie
Siège social
CFP Jacques-Rousseau
Jacques-Rousseau
Carillon
Bel-Essor
CFP Pierre-Dupuy
Gentilly
CFP Charlotte-Tassé
Armand-Racicot
Adrien-Gamache
École spécialisée des Remparts
CEA LeMoyne-D'Iberville
Sainte-Claire
Centre d'apprentissage personnalisé le CAP
du Curé-Lequin
Saint-Jean Baptiste
Saint-Jude
du Tournesol
Lionel-Groulx
Bourgeoys-Champagnat
École des Petits-Explorateurs
Centre de développement professionnel
Félix-Leclerc
Paul-De Maricourt
Hubert-Perron
CEA le Bac
Annexe CEA Antoine-Brossard
Annexe CFP Pierre-Dupuy
Annexe CEA LeMoyne-D'Iberville
Christ-Roi
George-Étienne-Cartier
Gérard-Filion
Jacques-Ouellette
Gérard-Filion – Pavillon de l'Entre-Rives
Centre éducatif et communautaire Sainte-Agnès
des Saints-Anges
Paul-Chagnon
Charles-Le Moyne
des Mille-Fleurs
Rabeau
Lajeunesse
CEA des 16-18 ans
Monseigneur-Forget
Centre hospitalier Charles-LeMoyne
Maurice-L.-Duplessis
des Quatre-Saisons
De Maricourt
Saint-Joseph
Monseigneur-A.-M.-Parent
Centre d'apprentissage du français langue seconde Camille-Laurin
École secondaire Saint-Edmond
École secondaire de l'Agora
Pierre-Laporte
École internationale de Greenfield Park
André-Laurendeau
Préville
École régionale du Vent-Nouveau
D'Iberville
Laurent-Benoît
Annexe – Georges-P.-Vanier
Tourterelle
Sainte-Claire
CEA Antoine-Brossard
de la Mosaïque
Marie-Victorin
Gaétan-Boucher
du Jardin-Bienville
Georges-P.-Vanier
Samuel-De Champlain
Guillaume-Vignal
Saint-Laurent
École internationale Lucille-Teasdale
Antoine-Brossard
Charles-Bruneau
Nouvelle école primaire de Brossard
PONT JACQUES-CARTIER
PONT VICTORIA
PONT CHAMPLAIN
Longueuil-Université-de-Sherbrooke
Jean-Drapeau
Saint-Bruno
Saint-Hubert
Saint-Lambert
La Prairie
École primaire et code de la bâtisse
École secondaire et code de la bâtisse
École et point de service spécialisés et code de la bâtisse
Centre de formation professionnelle (CFP) et d'éducation des adultes (CEA) et code de la bâtisse
Édifice administratif
Circonscription électorale de la CSMV
Limite municipale et d'arrondissement
Métro
Train de banlieue
Aéroport
0 0,5 1 1,5 2 km
1 kilomètre = 12 minutes de marche
Publié par le Service des affaires corporatives et des communications de la CSMV.
Conception et réalisation: HATRA INC.
Juillet 2014